



La filiale de valorisation de la recherche de  
l'Université de la Méditerranée



Jardin du Pharo - Marseille

- **Président** : Université de la Méditerranée  
représentée par son Président Yvon BERLAND
- **Directeur Général** : Olivier FRENEAUX
- **Composition du capital** :

Université de la Méditerranée	PROXIPACA Finance	SOFIPACA	Société Marseillaise de Crédits	EZUS
73,33%	10,57%	10,57%	5,33%	0,20%



## Missions

- Négociation et gestion des contrats et conventions de recherche et des prestations réalisés par les laboratoires avec le secteur privé ou avec des partenaires institutionnels
- Assistance au montage et à la coordination de projets de R&D, notamment dans le cadre des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> PCRD
- Gestion et Valorisation des brevets visant à protéger les savoir-faire et les inventions des chercheurs
- Favoriser l'émergence de start-up valorisant les résultats de recherche des laboratoires



Valoriser les résultats de la  
recherche publique :

Pourquoi ? Comment ?

Olivier FRENEAUX - PROTISVALOR Méditerranée – [www.protisvalor.com](http://www.protisvalor.com)



## Valoriser: Pourquoi ?

- Pour financer le développement des laboratoires
- Pour transférer les résultats de la recherche publique vers le secteur productif = améliorer la compétitivité des entreprises = création d'emplois
- Pour optimiser l'accès à de nouvelles thérapies pour les patients
- .....



## Valoriser: Pourquoi ?

### **Parce que c'est la loi !**

- Rapport Cour des Comptes 1996 = céder les résultats aux entreprises sans contrepartie raisonnable est illégal
- Loi sur l'innovation de 1999 = la valorisation est une mission au même titre que l'enseignement et la recherche



## Valoriser: Comment ?

- Contrats de recherche
- Dépôt de brevets et droits de Propriété Intellectuelle
- Création d'entreprises



## Recours à la Propriété Intellectuelle

### ✓ Pour un établissement public

- Valeur ajoutée à l'invention, argument de négociation, contrôle de l'exploitation par les partenaires
- Prestige, reconnaissance
- revenus...

### ✓ Pour un industriel

- Protection contre la concurrence
- Incontournable pour le développement d'un nouveau médicament, par exemple, (15 ans de développement, 800 millions d'€ / médicament
- ...



## Le brevet

- Une solution technique à un problème technique
- « sont brevetables les inventions nouvelles impliquant une activité inventive et susceptibles d'application industrielle... »



## Le brevet

### **Attention!!**

- Toute diffusion préalable interdit toute protection ultérieure  
(notamment une publication...)



## Dépôt de brevet et Procédure

- **Obligation** pour l'inventeur de déclarer son invention auprès de son employeur (Articles R. 611-1 à R. 611-5 du CPI)
- Contact avec la (les) structure (s) de valorisation de la (des) tutelles du laboratoire.
- Fiche de déclaration d'invention



## Critères de décision

- Valeur scientifique de l'invention
- Solidité juridique
- Existence d'un marché
- Rentabilité économique
- Les inventeurs et l'équipe de recherche



## Dépôt de brevet et droits de PI

- Rédaction de la demande de brevet en étroite collaboration avec un cabinet de Propriété Industrielle
- La demande de brevet est déposée aux noms des établissements tutelles du laboratoire concerné



## Quelques petites nuances...

Propriétaire du brevet  $\neq$  inventeur

co-inventeur  $\neq$  co-auteur



## Brevet et Exploitation

- Le dépôt de brevet n'est pas une fin en soi, il a pour finalité l'exploitation industrielle
  - ⇒ Concession de licence
- Recherche et Identification de l'industriel :  
Nécessité d'un **partenariat étroit**  
chercheur / structure de valorisation



## Répartition des revenus d'exploitation

- Inventeur(s) : 50% (25%) des revenus d'exploitation, frais directs déduits.  
(Art.R. 611-14-1 CPI + décrets du 2 oct. 96 et du 13 fév. 01)
- Laboratoire
- Propriétaires (organismes de tutelle)
- Gestionnaire de la Valorisation



## **La PI à l'Université de la Méditerranée aujourd'hui c'est :**

- Plus de 44 familles de brevets
- 15 contrats de licence en cours



Merci de votre attention



Olivier Fréneaux

[freneaux@univmed.fr](mailto:freneaux@univmed.fr)

Tel : +33 491 396 668

Web : <http://www.protisvalor.com>